

ADHÉRER À LA FNP

L'adhésion au seul syndicat représentatif de la profession ne va pas de soi. Au delà de l'expression d'une certaine solidarité professionnelle, beaucoup de podologues se demandent ce que cela peut réellement leur « rapporter » et quels services concrets ils peuvent en retirer.

Et pourtant ! L'idée d'adhérer à la FNP est loin d'être dénuée de bon sens et les raisons ne manquent pas.

POURQUOI ?
pourquoi pas ?



→ Rompre l'isolement !

Les professionnels sont nombreux à déplorer l'isolement dans lequel ils exercent. Ils rencontrent souvent des difficultés qu'ils ne peuvent partager. Si chacun contribue finalement à une forme « d'individualisme » de la profession, tous en regrettent les limites.

L'adhésion à la FNP, à travers son syndicat régional, apporte la garantie immédiate de retrouver une « communauté » chaleureuse, dans sa région, avec des confrères et consoeurs avec qui on peut s'informer, débattre, partager.

→ Rester informés en permanence

Les textes de loi et les règlements se bousculent. Les modalités d'exercice évoluent. Des menaces s'agitent. Il n'y a rien de pire que de ne pas savoir ce qui se passe ou d'être informé trop tard. L'envoi du magazine de l'actualité et du scientifique et l'accès à un site internet pratique et réactif : www.fnp-online.com permettent d'être informé de tout ce qui bouge et se prépare autour de soi.

→ Anticiper l'avenir de la profession

La FNP a publié son Livre Blanc pour préparer l'avenir dans les 10 prochaines années en faisant de la profession une profession médicale à compétence définie (lire les 65 propositions du Livre Blanc sur : <https://www.fnp-online.com/wp-content/uploads/2018/01/livre-blanc-fnp.pdf>)

→ Bénéficier de services

L'adhésion à la FNP permet de bénéficier d'un secrétariat qualifié à son écoute, d'une assistance juridique, d'une représentation régionale pour se défendre si nécessaire et garantir ses intérêts. Elle permet aussi de suivre des formations au niveau national et régional comme de participer aux Entretiens de Podologie, avec des tarifs préférentiels sur ces formations et les Entretiens, comme sur les petites annonces, les commandes d'étiquettes de codes barres...

L'adhésion donne également la possibilité de profiter d'avantages financiers liés à l'exercice grâce aux nombreux partenariats signés par la FNP (MACSF, la Médicale de France, Carte Blanche, Océvia, Groupe GC...).

→ Participer aux combats de la profession

La FNP est de tous les combats dans l'intérêt de la profession et pour la défense des podologues (lire à suivre l'article « Près de 85 ans d'actions syndicales au service de la profession »). Sur tous ces sujets, vous pouvez vous mobiliser, vous exprimer, participer !

→ 18 mois d'adhésion gratuite pour les jeunes diplômés !

Afin de les accompagner dans leur entrée dans la vie professionnelle, la FNP propose une adhésion gratuite pendant les 18 mois qui suivent l'obtention du Diplôme d'Etat et une cotisation à mi tarif pour les deux années suivantes.

Adhésion jeunes diplômés **2020** :

<https://www.fnp-online.com/wp-content/uploads/2017/04/BULLETIN-ADHESIONS-JD-201710.pdf>



BULLETIN D'INFORMATION POUR ADHERER AU SYNDICAT REGIONAL, membre de la Fédération Nationale des Podologues

NOM : PRENOM :

ADRESSE PROFESSIONNELLE :

CODE POSTAL : VILLE :

TEL : MAIL :

Je déclare par la présente souhaiter devenir membre du Syndicat Régional et accepte de recevoir les informations nécessaires à mon inscription

POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRE :

Tél : 01 44 79 90 91 - mail : fed.nationale.podologues@wanadoo.fr

Bulletin à retourner soit par mail : fed.nationale.podologues@wanadoo.fr , soit par courrier :
FNP 57 rue Eugène Carrière - 75018 PARIS

SI VOUS VOULEZ QUE VOS INTÉRÊTS PROFESSIONNELS SOIENT DÉFENDUS
PAR UN SYNDICAT REPRÉSENTATIF

Renouveler votre cotisation à la FNP pour 2020

auprès de votre syndicat régional

VOUS FAIT BÉNÉFICIER :

D'une
Fédération
de services

D'un **site internet** pratique,
réactif, en complément
des deux revues :
www.fnp-online.com

De **formations** au niveau national et régional
et sur le site de la Fédération Internationale
des Podologues (FIP) : www.ifp-fip.org

du magazine de l'actualité et du scientifique
envoyés en version papier OU disponible en version
électronique sur le site FNP avec votre login et mot de passe.

D'un
secrétariat
à votre écoute

D'une
assistance juridique

D'une **représentation**
régionale pour vous défendre
et garantir vos intérêts.

↓ De **tarifs préférentiels** ↓

pour les petites annonces, sur les formations continues –gratuité des frais de dossiers-
organisées par la FNP et par vos syndicats régionaux, sur les commandes d'étiquettes
codes barres... Depuis le 1^{er} janvier 2015, les kits étiquettes codes barres orthèses plantaires
ont été réapprovisionnés ; pour satisfaire la demande des professionnels,
ils sont désormais disponibles par code LPP voir le lien sur le bon de commande :
<https://www.fnp-online.com/services/kit-etiquettes-orthesesplantaries>

pour participer aux
**45ème Entretiens de
Podologie**